

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 mars 2018

**Etaient Présents : Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN – HERAUD
- MONSEIGNE - PIASECKI – MM. CORSAN – DELAUNAY - PLISSON- RENARD**

**Délibération N°2018-02-016: Budget principal 2017, budget annexe Gestion de l'Eau 2017
et budget annexe Cordouan 2017 - Arrêt des comptes de Gestion
du comptable assignataire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La Présidente du Syndicat Mixte s'étant assurée que M. le Comptable assignataire a effectué l'ensemble des opérations réelles et d'ordre qui lui ont été prescrites ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2017;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de déclarer que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Cordouan et du budget annexe Gestion de l'Eau dressés par Monsieur le comptable assignataire pour l'exercice 2017 n'appellent ni observations ni réserves de sa part ;

Article 2. d'approuver, de ce fait, les comptes de gestion du budget principal 2017, du budget annexe Cordouan 2017 et du budget annexe Gestion de l'Eau 2017.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018

La Présidente


Françoise De Roffignac
